

Le jeudi 9 novembre 2006

AAER fabriquera des éoliennes à Bromont

08 novembre 2006 - 07h00

L'entreprise québécoise AAER Systems annoncera dans les prochains jours qu'elle s'installe à Bromont pour y fabriquer des éoliennes de conception allemande destinées au marché du Canada et des États-Unis.

AAER veut notamment obtenir des contrats pour au moins 600 des 2000 mégawatts qu'Hydro-Québec veut acheter par appel d'offres, a indiqué mardi à La Presse Affaires Daniel Charrette, vice-président aux ventes et au développement d'AAER. __Le fabricant est une filiale de Bolcar Énergie, une petite entreprise fondée par deux anciens dirigeants d'Hydro-Québec, Gérard Prévost et Robert Boyd, dont le décès a été annoncé lundi. __Bolcar, dont la vocation première était l'exploration pétrolière et gazière, a bifurqué dans le secteur éolien en faisant l'acquisition de AAER Systems. __Hier, Bolcar Énergie annonçait qu'elle se ferait désormais connaître sous le nom de AAER Inc. et que ses actions se transigent maintenant sous le symbole AAE à la Bourse de croissance TSX. __C'est le premier fabricant d'éoliennes à s'établir au Québec depuis l'annonce du programme gouvernemental pour encourager le développement de cette industrie en Gaspésie. __AAER, qui veut commencer ses activités en juillet, entend s'occuper des exigences de contenu local «en temps et lieu», a indiqué Daniel Charrette. __Les investissements qui seront annoncés prochainement sont l'aboutissement de trois années de travail pour la direction de AAER Systems, notamment pour la conclusion d'une entente de transfert des technologies éoliennes mises au point par la firme allemande Fuhrlander-Pfleiderer. __Cette technologie permet à AAER Systems de fabriquer des composantes d'éoliennes de 1,5 mégawatt, soit du même type que celles qui sont implantées actuellement en Gaspésie et qui sont fabriquées par GE. __Mais contrairement à GE, qui a sous-traité la fabrication des tours à Marmen et celle des pales à LM Glasfiber, AAER Systems veut intégrer la production de toutes ces composantes. __Pour y arriver, AAER Systems a déjà des atouts. Un de ses principaux actionnaires est Canam Manac, le fabricant de structures d'acier qui a déjà tâté de l'éolien à la fin des années 90. __L'entreprise beauceronne a fabriqué les tours des premières éoliennes québécoises installées à Cap-Chat, en Gaspésie. __Le président du conseil d'administration de AAER est Jacques Gauthier, le vice-président de Kruger Énergie, qui pilote des projets de production éoliennes susceptibles d'être retenus au terme de l'appel d'offres d'Hydro. __L'ancien chef du Grand Conseil des Cris, Ted Moses, est aussi membre du conseil d'administration de AAER. __Depuis ses débuts, AAER vit de l'argent récolté lors de placements privés. __Le dernier, conclu en mai 2006, a consisté en la vente de 10,3 millions d'actions à 17 cents l'unité, pour une contrepartie de 1,7 million. Un financement de plus grande envergure devrait être annoncé sous peu. __Les actions de AAER (ex-Bolcar) s'échangent à la Bourse de croissance TSX depuis le mois de mai dernier. __Hier (mardi), le titre a fini la journée à 27 cents, inchangé par rapport à lundi. L'action a varié entre 18 et 50 cents depuis son inscription. **La Presse**

Jean Charest a refusé l'invitation

Il n'y aura aucun élu provincial sur le comité de mise en oeuvre du rapport Genest.

En lançant le fruit des réflexions de son comité forestier en octobre, la CRÉ, la Conférence des élus de la Gaspésie, avait lancé une invitation au premier ministre Jean Charest. Elle l'invitait à assumer la présidence du comité de mise en oeuvre du rapport sur la restructuration de l'industrie forestière régionale.

Le président de la CRÉ, Bertrand Berger, mentionne que le premier ministre a plutôt décidé de refiler le dossier au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Ce sont donc des fonctionnaires de ce ministère qui seront désignés pour accompagner les intervenants régionaux dans la mise en oeuvre du plan de rationalisation de l'industrie forestière gaspésienne.

Toutefois, Bertrand Berger ajoute que quelques ministres suivent de près les travaux de ce comité.

Outre les fonctionnaires du ministère du Développement économique, le Comité de mise en oeuvre du rapport Genest pourra compter sur les services de Pierre Genest, en plus du président et du directeur général de la conférence des élus et du directeur régional du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

CIEUFM

Élus locaux et Premières Nations

La Conférence régionale des élus se réjouit que le gouvernement québécois ait accepté de consulter les régions pour l'élaboration de sa politique de développement des territoires.

La ministre Nathalie Normandeau a annoncé en fin de semaine dernière que les conférences des élus, les unions municipales et les Premières Nations seront invités à prendre part à des sessions de travail dans le cadre de la préparation de cette nouvelle politique.

Au début octobre, les conférences des élus de régions ressources avaient réclamé une telle participation après que la ministre Normandeau ait déclaré aux élus municipaux que l'adoption de la politique de développement des territoires était imminente.

Le président de la Conférence des élus de la Gaspésie, Bertrand Berger, précise que cette politique aura un impact certain sur les services offerts par l'État dans les différentes régions de la province.

La ministre Nathalie Normandeau a d'ailleurs déclaré que, par cette politique, le gouvernement donnera aux collectivités locales et régionales des outils concrets pour répondre adéquatement à leurs besoins particuliers.

Elle a ajouté que l'élaboration de la politique de développement des territoires sera axée sur le renouvellement de la gouvernance en misant sur l'autonomie des municipalités et des régions. **CIEUFM**

Surpêche

Le Canada manque de fermeté

Mise à jour le jeudi 9 novembre 2006, 14 h 22

Des témoignages alarmants ont été entendus jeudi matin à Saint-Jean de Terre-Neuve devant le Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes. Un scientifique de l'Université Memorial, Arthur May, a insisté sur le fait que la surpêche, en particulier celle faite par les pays de l'Union européenne, menace plus que jamais les stocks de poissons.

Les intervenants qui ont témoigné devant le comité ont été unanimes: le pillage des mers par des bateaux étrangers qui font fi des quotas doit cesser. Pour ce faire, plusieurs réclament la fin de l'engagement canadien envers l'OPANO, l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest.

Arthur May soutient que l'OPANO est inefficace et doit être remplacé. Le Canada doit cesser d'être gentil, dit-il, et commencer à montrer ses dents face aux contrevenants.

Por sa part, le ministre des Pêches de Terre-Neuve-et-Labrador, Tom Rideout, affirme que l'étude publiée récemment dans la revue *Science* et qui prévoit la disparition des stocks de poissons d'ici 2050 l'inquiète. Il ajoute qu'il ne peut imaginer qu'on assiste un jour à la capture du dernier poisson dans l'océan Atlantique.

Le ministre Rideout trouve cependant un certain réconfort dans le fait que l'étude souligne qu'il n'est pas trop tard pour agir. C'est précisément ce que veut le Comité permanent des pêches et des océans, qui tient ces jours-ci des audiences publiques dans le but de mieux conseiller le gouvernement fédéral sur la suite des choses. **Radio-Canada**